



Rapport annuel 2016-2017



**Commission
scolaire
de Montréal**

Table des matières

Mot de la présidente et du directeur général	3
Conseil des commissaires.....	4
• Membres du comité exécutif, du Conseil des commissaires	
• Quelques faits saillants	
Commission scolaire de Montréal en un coup d'œil	6
Plan Réussir et buts ministériels.....	7
Quelques réalisations	11
Résultats financiers	12
Bilan des interventions liées à la violence et à l'intimidation	17
Sommaire du rapport annuel 2016-2017 de la protectrice de l'élève	17

Mot de la présidente et du directeur général

Parents des élèves du primaire et du secondaire

Élèves adultes de la CSDM

Organismes communautaires partenaires

**Monsieur Sébastien Proulx,
ministre de l'Éducation,
du Loisir et du Sport**

C'est avec une grande fierté que nous vous présentons cette revue de l'année 2016-2017. Vous serez à même de constater qu'encore une fois, nos établissements d'enseignement, du primaire au secondaire en passant par la formation professionnelle et l'éducation des adultes, sont entièrement dédiés à la réussite éducative.

À la Commission scolaire de Montréal (CSDM), l'année 2016-2017 a été jalonnée de quelques nouvelles satisfaisantes, dont l'amélioration de nos résultats scolaires. Deux données, intimement liées, attirent notre attention en particulier : le nombre de décrocheurs diminue constamment, tandis que le nombre de sortants diplômés et qualifiés avant l'âge de vingt ans augmente régulièrement depuis 2009-2010.

Ces données nous encouragent à continuer de déployer des moyens pour offrir des services et des solutions adaptés aux besoins des élèves montréalais. De plus, nous avons consenti des efforts considérables afin de mieux faire connaître aux jeunes de moins de vingt ans la panoplie des métiers offerts en formation professionnelle.

Cette année encore, nos résultats financiers sont probants. Pour la deuxième année consécutive, l'équilibre budgétaire est au rendez-vous. Une réussite digne d'efforts collectifs qui ne passe pas inaperçue. Enfin, nous pouvons entrevoir une stabilité entre le réinvestissement éducatif et le bilan financier positif.

Avec la hausse de notre population scolaire, la gestion de l'espace a constitué un enjeu majeur en 2016-2017. Nos infrastructures ont dû s'adapter au manque de places, à l'ajout de locaux temporaires et à l'application de processus efficaces pour le traitement des besoins.

Toutes les avenues ont été évaluées, de l'acquisition à la reprise d'immeubles excédentaires, en passant par la réhabilitation. Les travaux de rénovation, d'agrandissement, de construction et de réfection d'écoles se poursuivent à la CSDM. Nous soulignons d'ailleurs l'adaptation remarquable des communautés éducatives qui doivent cohabiter avec ces chantiers, dont l'ampleur et la durée varient d'un lieu à l'autre.

Nous avons également poursuivi notre transformation organisationnelle. Le virage amorcé avec la mise en œuvre des projets stratégiques a porté ses fruits. Des changements au sein de notre organisation du travail ont contribué activement et de manière significative à une gestion équitable, ce qui correspond tout à fait aux valeurs et aux actions de la CSDM.

Saluons l'excellent travail de tous nos employés pour ces bons résultats. Nous tenons à les en remercier chaleureusement.

Catherine Harel Bourdon, présidente
Robert Gendron, directeur général

Conseil des commissaires

Le Conseil des commissaires exerce un pouvoir d'initiative et de représentation. Son rôle de gouvernance consiste à décider des grandes orientations de l'organisation, adopter des résolutions et en évaluer les actions, représenter la population et la consulter, au besoin.

À la CSDM, le Conseil est composé d'une présidence élue au suffrage universel, de douze commissaires élus par circonscription, de deux commissaires cooptés et de quatre commissaires-parents élus par les membres du Comité de parents de la CSDM.

Membres du comité exécutif

Catherine Harel Bourdon, présidente

Marie-José Mastromonaco, vice-présidente de la CSDM, commissaire de Notre-Dame-de-Grâce – Westmount

Ben Valkenburg, vice-président du comité exécutif, commissaire de Plateau – Mile-End

Kenneth George, commissaire, Villeray – François-Perrault – Parc-Extension

Diane Beaudet, commissaire de Hochelaga-Maisonneuve

Mélanie Robinson, commissaire représentant le Comité de parents (primaire)

Jocelyn Pauzé, commissaire coopté, milieux sports et loisirs

Julie Wagner, commissaire représentant le Comité de parents

Membres du Conseil des commissaires

Chantal Jorg, commissaire, Cartierville – Ahuntsic-Ouest

Mohamed Maazami, commissaire, Ahuntsic-Est – Saint-Michel

Jean-François Gosselin, commissaire, Petite-Patrie – Rosemont-Ouest

Jean-Denis Dufort, commissaire, Rosemont

Émilie Auclair, commissaire, Mercier

Stéphanie Bellenger-Heng, commissaire, Ville-Marie

Violaine Cousineau, commissaire, Sud-Ouest

Khokon Maniruzzaman, commissaire, Côte-des-Neiges

Marcel Lauzon, commissaire représentant le Comité de parents (secondaire)

Julia Druliolles, commissaire représentant le Comité de parents (EHDA)

Jean-Martin Aussant, commissaire coopté, milieux socio-économiques

Quelques faits saillants

Adoption d'un avis portant sur la position de la CSDM à l'égard du projet de loi n° 62 – Loi favorisant le respect de la neutralité religieuse de l'État et visant notamment à encadrer les demandes d'accommodements religieux. Présentation de cet avis à la Commission parlementaire.

Appui au Regroupement pour un Québec en santé afin d'assurer la poursuite de sa campagne de sensibilisation en vue d'encourager l'adoption de saines habitudes de vie, de réduire la consommation de produits qui nuisent à la santé des jeunes Québécois et de favoriser les déplacements actifs vers l'école.

Appui au mouvement « Engagez-vous pour le communautaire ». Ces revendications concernent le financement de la mission globale des organismes d'action communautaire autonome, la reconnaissance de l'action communautaire autonome comme moteur de progrès social, le respect de la Politique de reconnaissance de l'action communautaire, ainsi que la nécessité d'un réinvestissement majeur dans les services publics et les programmes sociaux.

Adoption d'une résolution visant à faire de la CSDM une institution scolaire « refuge ». À cet effet, la présidente a reçu le mandat d'appuyer le projet de loi n° 793 visant à modifier la Loi sur l'instruction publique afin que tout élève de moins de 18 ans ait droit à la gratuité des services éducatifs prévus par cette loi sans qu'il soit nécessaire d'être citoyen canadien ou résident permanent.

Adoption du mémoire sur le projet de loi n° 105 – Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique. La loi n° 105 a été adoptée par les parlementaires en novembre 2016. Elle comprend, notamment : l'élargissement du traitement des plaintes, le droit de vote des commissaires parents au Conseil des commissaires, le transfert de budgets directement à l'école et la création d'un comité de répartition des ressources.

Accueil des élèves par le Conseil des commissaires pour une douzième année, à l'occasion de la journée des jeunes commissaires. Cette année, 22 élèves de 15 écoles secondaires ont participé à l'exercice visant à faire vivre à des jeunes, engagés dans leur milieu, divers aspects de la vie d'une personne élue afin de les encourager à poursuivre leur participation à la vie démocratique.

Commission scolaire de Montréal en un coup d'œil

110 345 élèves fréquentant un établissement de la CSDM*

74 342	Formation générale des jeunes (FGJ)
9 534	Préscolaire
41 452	Primaire
23 356	Secondaire
21 767	Formation générale des adultes (FGA)
14 236	Formation professionnelle (FP)

190** établissements scolaires

121	écoles primaires ordinaires
5	écoles primaires EHDA***
24	écoles secondaires ordinaires
8	écoles secondaires EHDA
3	écoles primaires et secondaires ordinaires
4	écoles prim. et sec. EHDA
10	écoles de métiers de la formation professionnelle (FP)
15	centres de la formation générale des adultes (FGA)

13 128 élèves HDA de la FGJ****

51 %	en classe ordinaire
11 %	en école spécialisée
38 %	en classe spécialisée d'une école ordinaire

4 636 élèves***** en classe d'accueil ou en soutien linguistique

118	classes primaires
75	classes secondaires

15 693 employés

11 782	réguliers
3 911	temporaires

Ce nombre exclut les honoraires et les contrats

- * données au 30 septembre 2016
- ** Excluant les annexes
- *** EHDA = élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage
- **** Incluant les codes 10, 11, 12
- ***** Nombre de déclarations d'élèves

Langue maternelle en %

FGJ

50,0	Français
11,8	Arabe
6,8	Espagnol
4,6	Anglais
3,0	Créole
23,8	Autres

FGA (Incluant la francisation)

35,6	Français
15,0	Espagnol
10,5	Arabe
6,5	Anglais
6,3	Créole
26,1	Autres

FP

62,0	Français
9,9	Arabe
6,6	Espagnol
6,5	Créole
1,8	Anglais
13,2	Autres

FGA (Excluant la francisation)

35,3	Français
15,1	Espagnol
10,4	Arabe
6,6	Anglais
6,1	Créole
26,5	Autres

Élèves nés à l'étranger en %

FGJ

73,8	Québec
26,2	Ailleurs

FP

48,2	Québec
51,8	Ailleurs

FGA (Excluant la francisation)

37,1	Québec
62,9	Ailleurs

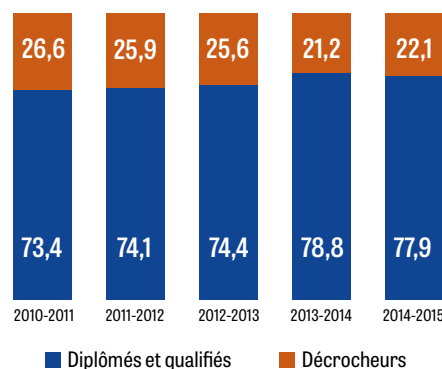
Plan Réussir et buts ministériels

Les résultats scolaires 2016-2017 sont présentés selon le même modèle que ceux des années passées. Nous avons conservé les cinq buts ministériels qui procurent une excellente base de comparaison depuis que nous les utilisons. Des cibles ont été fixées afin de permettre une régulation constante des politiques en fonction de l'évolution des résultats.

Nos résultats les plus éloquents sont tout d'abord liés à l'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de vingt ans. Nous observons une progression constante du nombre de sortants diplômés depuis les dernières années. Ensuite, il faut noter la baisse constante du nombre de décrocheurs. La cible de 26,8 % a été dépassée depuis 2010-2011. Même si nos élèves prennent plus de temps pour obtenir un diplôme, force est de reconnaître que les efforts déployés ont porté leurs fruits.

1^{er} but - L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans

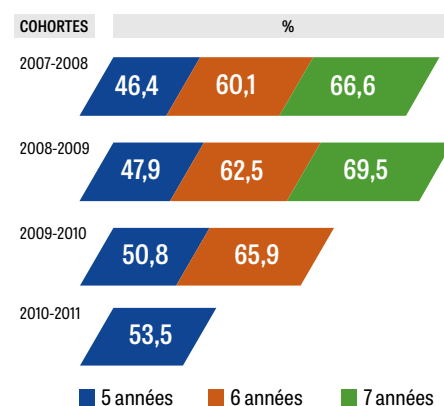
Progression du nombre de sortants diplômés et qualifiés en %



Source : MEES, compilations spéciales, mai 2017

Baisse du nombre de décrocheurs :
cible de 26,8 % dépassée depuis 2010-2011

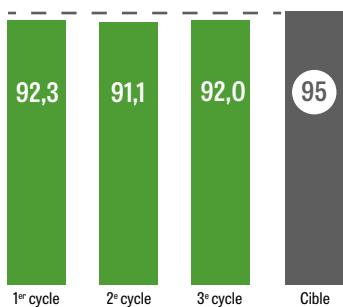
Progression du taux de diplomation et de qualification (%) après 5, 6 et 7 ans chez les cohortes ayant débuté en 2007-2008, 2008-2009, 2009-2010 et 2010-2011



Source : MEES 2016

2^e but - L'amélioration de la maîtrise de la langue française

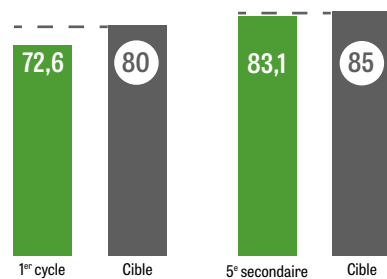
Taux de réussite (%) au résultat final en **lecture** chez les élèves du primaire*



■ 2016-2017

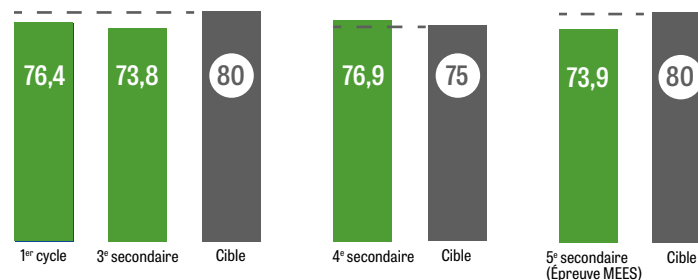
Source : Lumix-GPI, 9 novembre 2017

Taux de réussite (%) au résultat final en **lecture** chez les élèves du secondaire**



■ 2016-2017

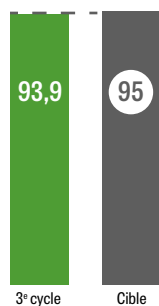
Taux de réussite (%) au résultat final en **écriture** chez les élèves du secondaire



■ 2016-2017

Source : Lumix-GPI, 9 novembre 2017

Taux de réussite (%) au résultat final en **écriture** chez les élèves du 3^e cycle du primaire

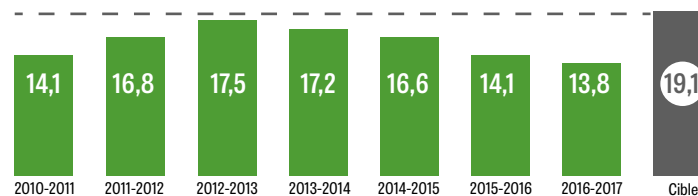


■ 2016-2017

Résultats à la formation générale des adultes***

Nombre d'unités de formation réussies par ETP dans l'ensemble des cours de français de niveau secondaire

Source : Service de l'organisation scolaire



* Au primaire, en 2016-2017, les résultats de plusieurs élèves en classes spéciales ne sont pas comptabilisés dans les résultats; ils sont évalués en cotes ou par des codes de cours différents depuis 2011-2012. Cela a toutefois peu d'effet sur les résultats globaux.

** En 2016-2017, les résultats aux reprises d'été sont inclus dans les taux de réussite.

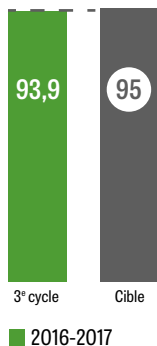
*** Une unité correspond à 25 heures d'enseignement.

ETP signifie Équivalent temps plein. Cette donnée équivaut à 900 heures de fréquentation scolaire pour un élève adulte au cours d'une même année.

Depuis 2014-2015, un nouveau programme de formation de base commune a été implanté à la formation générale des adultes. Il regroupe 13 programmes d'études, dont le premier cycle du secondaire. Compte tenu de ce changement, les résultats à partir de 2014-2015 sont difficilement comparables à ceux des années antérieures. Le nouveau programme est plus demandant, moins d'élèves passent des examens et ils ont besoin de beaucoup plus de temps pour réussir.

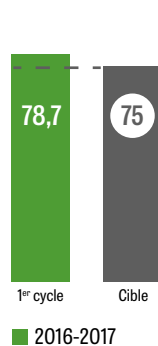
3^e but - L'amélioration de la persévérance et de la réussite scolaires chez certains groupes cibles, particulièrement les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage

Taux de réussite (%) au résultat final en français chez les garçons du 3^e cycle du primaire



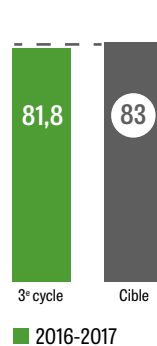
■ 2016-2017

Taux de réussite (%) au résultat final en français chez les garçons du 1^{er} cycle du secondaire



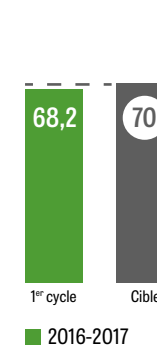
■ 2016-2017

Taux de réussite (%) au résultat final en français chez les élèves HDAA du 3^e cycle du primaire



■ 2016-2017

Taux de réussite (%) au résultat final en français chez les élèves HDAA du 1^{er} cycle du secondaire



■ 2016-2017

Source : Lumix-GPI, 9 novembre 2017

Source : Lumix-GPI, 9 novembre 2017

4^e but - Environnement sain et sécuritaire

Volet bâtiments

Avec l'augmentation de la population scolaire et l'indice de vétusté élevé des immeubles, des investissements majeurs ont été nécessaires en 2016-2017.

- Des dépenses de près de 70 millions de dollars pour le maintien ou la remise en état des bâtiments.
- Des dépenses de plus de 45 millions de dollars pour des projets d'ajout d'espace, dans des écoles.
 - **Projets d'agrandissement livrés en 2016-2017** : Léonard-De Vinci, pavillon préscolaire et 1^{er} cycle, Des Cinq Continents, pavillon Saint-Antonin.
 - **Projets d'agrandissement terminés en fin d'année** : Louis-Dupire, Ahuntsic annexe, Guillaume-Couture, Philippe-Labarre.
 - **Projets de reconstruction** : Baril et Saint-Gérard.
- Des dépenses de l'ordre de 20 millions de dollars pour la réhabilitation environnementale

des terrains contaminés et embellissement des cours d'école.

- Des dépenses de près d'un million de dollars pour des projets visant l'amélioration de l'accessibilité aux immeubles pour les personnes handicapées.
- Annonce de la construction d'une nouvelle école Irénée-Lussier et du gymnase de l'école Saint-Jean-de-Matha.

D'autres réalisations

- L'implantation dans tous les établissements du plan d'entretien préventif spécialisé qui comprend des visites annuelles planifiées et la réalisation de travaux selon une échelle de priorité.
- L'annonce de la délocalisation du centre administratif. Préparation du montage financier en vue de la délocalisation des fonctions administratives et des études nécessaires pour mener à bien ce projet majeur.

Volet personnes

- Le Code de conduite de l'employé a été adopté. Il a été conçu pour encourager la réflexion critique, propice au développement des valeurs morales et d'ouverture à l'autre, afin de contribuer au vivre-ensemble.
- La Direction générale a annoncé aux employés du centre administratif qu'il y aura une délocalisation des lieux de travail. Plusieurs rencontres ont eu lieu et des capsules d'information ont été diffusées à l'interne afin de renseigner les employés.
- Un plan d'action a été élaboré en matière de recrutement et de dotation.
- Des mesures ont été mises en œuvre afin de diminuer les délais entre l'entrevue, l'engagement et l'affectation.
- L'offre de garanties de travail aux candidats sélectionnés pour des corps d'emploi en pénurie a été instaurée.

5^e but - L'augmentation du nombre d'élèves de moins de 20 ans en formation professionnelle

Nombre de nouveaux élèves âgés de moins de 20 ans en formation professionnelle

2012-2013	882	Cible fixée à 1 272 élèves
2013-2014	883	
2014-2015	857	
2015-2016	nd	
2016-2017	nd	

Source : Système AGIR, MEES, octobre 2017

Quelques réalisations

- Le webdocumentaire *Des racines et des ailes* outille les enseignants en intégration scolaire des élèves immigrants. Conçu par trois conseillers pédagogiques de la CSDM, en collaboration avec l'UQAM et Les productions Cinta, ce projet a remporté deux prix lors du Web Program Festival, à Paris.
- Le centre d'inscription d'été : pour la deuxième année consécutive, la mise en place d'un centre d'inscription en période estivale a permis aux parents d'inscrire leur enfant avant la rentrée scolaire, facilitant ainsi la gestion du nombre d'élèves par classe.
- Un plan organisationnel et une simulation en vue d'accueillir des élèves syriens ont grandement contribué à la mise en place de services destinés aux enfants de cette vague migratoire.
- Le 375^e anniversaire de Montréal a donné lieu à divers événements auprès des élèves et des membres du personnel afin de souligner l'anniversaire de la plus grande ville francophone d'Amérique. Plusieurs capsules historiques ont été publiées, accompagnées de documents du fonds d'archives.
- Un plan institutionnel de développement de la formation professionnelle a été élaboré.
- La 3^e édition du salon L'Expérience FP a connu un vif succès. Organisé pour faire connaître, en un seul lieu, l'univers des métiers aux élèves du secondaire et à leurs parents, ainsi qu'aux élèves de l'éducation des adultes.
- Des démarches et des pourparlers ont été menés afin de doter l'École des métiers de l'horticulture de Montréal de nouvelles serres au Jardin botanique.
- Une démarche d'analyse a été entreprise avec l'ensemble des directions d'école secondaire sur l'actuelle offre de services aux élèves sur tout le territoire de la CSDM. L'objectif est de proposer une offre de services équitable qui répond aux intérêts et aux besoins des élèves sous l'angle de la diversité, de l'accessibilité et de la mixité. Ces principes ont guidé les réflexions afin de faire de nos écoles des milieux de vie qui visent l'inclusion de tous nos élèves, et ce, dans le but de soutenir la réussite et la persévérance scolaires.
- Le forum *Enseigner et intervenir auprès des élèves avec des besoins particuliers* a réuni principalement des directions d'établissement autour d'experts afin d'échanger sur les principes de l'éducation inclusive et les actions à poser pour les mettre en pratique.

Transformation organisationnelle

La transformation organisationnelle s'est poursuivie. Les principales réalisations liées à ces enjeux étaient :

- Création du Bureau de projets institutionnels qui doit, notamment, instaurer des mécanismes de contrôle et de suivi des projets institutionnels et favoriser une allocation optimale des ressources vers les projets prioritaires.
- Création du Bureau de l'insertion professionnelle et de l'expérience employé qui relève de la direction adjointe du Service de la gestion des personnes et du développement des compétences.
- Développement de cahiers de bord et amélioration des processus administratifs par le Centre d'excellence en soutien administratif (CESA).
- Service du développement et de l'innovation professionnelle : mise en place d'une nouvelle équipe d'agents-conseils et création d'un modèle d'affaires au Bureau de la formation continue.

Résultats financiers

L'exercice 2016-2017 marque la fin du plan de retour à l'équilibre budgétaire (PREB), qui s'est échelonné sur cinq ans. Aux états financiers du 30 juin 2012, la CSDM affichait un déficit d'exercice de 31,9 M\$. Le PREB a donc nécessité de nombreux efforts à divers niveaux de l'organisation. L'excédent dégagé pour l'exercice 2016-2017 témoigne des efforts déployés par la Commission scolaire aux fins d'optimisation et, par la même occasion, du progrès réalisé dans la démarche de transformation organisationnelle, qui se poursuit.

Dépôt des états financiers et du rapport de l'auditeur indépendant

Les états financiers de la CSDM pour l'exercice financier clos le 30 juin 2017, y compris les notes complémentaires, et le rapport de l'auditeur indépendant ont été soumis par la Direction générale au Conseil des commissaires.

Les dispositions de l'article 30.1 de la Loi sur le vérificateur général (RLRQ, chapitre V-5.01) permettent au Vérificateur général du Québec (VGQ), si jugé opportun et pour tout exercice financier au cours duquel est accordée une subvention par un organisme du gouvernement, d'agir à titre d'auditeur des livres et comptes du bénéficiaire de

la subvention, lorsque ce bénéficiaire est un organisme du réseau de la santé et des services sociaux ou du réseau de l'éducation faisant partie du périmètre comptable du gouvernement. En application de ces dispositions, le VGQ a décidé de réaliser l'audit des états financiers de la CSDM pour les exercices financiers 2016-2017 et 2017-2018. Il importe de mentionner que l'analyse des états financiers par la Direction, présentée ci-après, ne fait pas partie des états financiers et n'a pas été auditée par le VGQ.

Les états financiers de la CSDM pour l'exercice clos le 30 juin 2017, audités par le VGQ qui a émis une opinion assortie de deux réserves dans son rapport de l'auditeur indépendant, sont disponibles à :
<http://csdm.ca/Etats-financiers16-17>

Analyse des états financiers par la Direction (non auditée)

Pour l'exercice clos le 30 juin 2017, les revenus de la CSDM totalisent 1,097 G\$, alors que les charges de fonctionnement et d'investissement non capitalisables sont de 1,096 G\$. Conséquemment, la CSDM a enregistré un excédent de 1,5 M\$ (2016 – 0,196 M\$).

ANALYSE DE L'ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 30 JUIN

ACTIFS FINANCIERS	2017	2016	Variation
	\$	\$	\$
Encaisse (découvert bancaire)	(5 195 139)	(3 256 752)	(1 938 387)
Subvention de fonctionnement à recevoir	144 200 952	128 557 510	15 643 442
Subvention à recevoir – Financement	550 334 534	539 851 450	10 483 084
Débiteurs	14 091 167	15 131 544	(1 040 377)
Stocks destinés à la revente	144 771	124 790	19 981
Placements de portefeuille et prêts	10 000	10 000	-
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS	703 586 285	680 418 542	23 167 743

PASSIFS	2017	2016	Variation
	\$	\$	\$
Créditeurs et frais courus à payer	463 808 937	425 739 206	38 069 731
Contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles	1 176 591	1 300 944	(124 353)
Revenus perçus d'avance	5 188 103	3 790 985	1 397 118
Provision pour avantages sociaux	53 905 744	55 794 390	(1 888 646)
Passif au titre des sites contaminés	180 476 475	184 714 862	(4 238 387)
Autres passifs	970 161 021	906 727 009	63 434 012
TOTAL DES PASSIFS	1 674 716 871	1 578 067 396	96 649 475
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	(971 130 586)	(897 648 854)	(73 481 732)

ACTIFS NON FINANCIERS	2017	2016	Variation
	\$	\$	\$
Immobilisations corporelles	886 114 769	805 329 830	80 784 939
Stocks de fournitures	1 991 953	2 921 124	(929 171)
Charges payées d'avance	623 742	5 476 157	(4 852 415)
TOTAL DES ACTIFS NON FINANCIERS	888 730 464	813 727 111	75 003 353
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	(82 400 122)	(83 921 743)	1 521 621

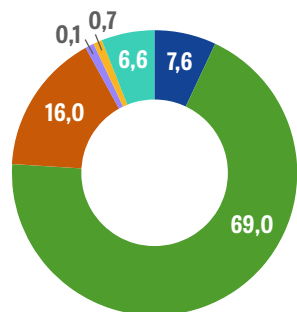
ANALYSE DE L'ÉTAT DES RÉSULTATS – EXERCICE CLOS LE 30 JUIN

SOMMAIRE DES RÉSULTATS	2017	2016	Variation
	\$	\$	\$
Revenus totaux	1 097 179 589	1 098 967 879	(1 788 290)
Charges totales	1 095 657 968	1 098 771 713	(3 113 745)
EXCÉDENT / (DÉFICIT)	1 521 621	196 166	1 325 455

ÉTAT DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	2017	2016
	\$	\$
Excédent (déficit) accumulé au début de l'exercice	(83 921 743)	(84 117 909)
Excédent (déficit) de l'exercice	1 521 621	196 166
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ À LA FIN DE L'EXERCICE	(82 400 122)	(83 921 743)

En considérant les données des exercices précédents, les résultats financiers de 2016-2017 démontrent l'assainissement continu de la gestion des fonds publics par tous les titulaires de budget de la CSDM. Cet assainissement s'inscrit dans une démarche de transformation organisationnelle visant l'optimisation des processus et les gains de productivité. Par ailleurs, en 2016-2017, l'excédent de l'exercice a contribué à la réduction du déficit accumulé de la Commission scolaire, portant celui-ci à 82,4 M\$ (2016 – 83,9 M\$).

Revenus par source (%)



- Subvention de fonctionnement du MEES
- Taxe scolaire
- Autres subventions et contributions
- Droits de scolarité et frais de scolarisation
- Ventes de biens et de services
- Revenus divers et autres

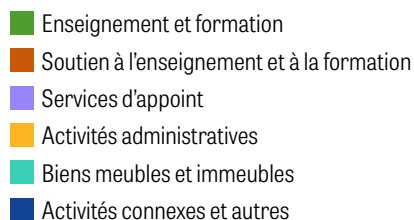
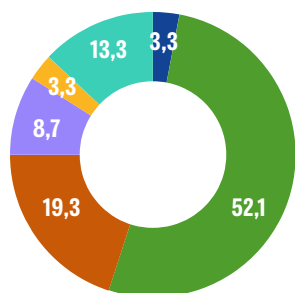
ANALYSE DES REVENUS – EXERCICE CLOS LE 30 JUIN

REVENUS PAR SOURCE	2017 \$	2016 \$	Variation \$
Subvention de fonctionnement du MEES	757 554 317	697 199 764	60 354 553
Taxe scolaire	175 233 942	177 692 011	(2 458 069)
Autres subventions et contributions	631 540	970 661	(339 121)
Droits de scolarité et frais de scolarisation	7 869 735	8 353 454	(483 719)
Ventes de biens et de services	72 439 258	66 479 576	5 959 682
Revenus divers et autres	83 450 797	148 272 413	(64 821 616)
TOTAL DES REVENUS	1 097 179 589	1 098 967 879	(1 788 290)

La variation des revenus de 1,8 M\$ pour l'exercice clos le 30 juin 2017 s'explique principalement par :

- Une augmentation de 60,4 M\$ de la subvention de fonctionnement du MEES, soit :
 - Une augmentation de 23,2 M\$ pour l'allocation de base en lien avec la croissance de la population scolaire (1 210 élèves) et l'indexation du montant par élève de l'ensemble des 74 342 élèves de la formation générale des jeunes (FGJ) ;
 - Un ajout en cours d'exercice d'environ 11 M\$ pour de nouvelles mesures :
 - 3 M\$ pour l'accueil à la FGJ (mesure 15051) ;
 - 2,1 M\$ pour le soutien aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDAA – mesure 15312) ;
 - 2,7 M\$ pour les surplus des mesures probantes et innovantes 2015-2016 (mesures 15014, 15015 et 15314) ;
 - 1,4 M\$ pour l'accueil à la formation générale des adultes (FGA – mesure 20092) ;
 - 1,8 M\$ pour les initiatives à la FGJ (mesure 30170).
 - Une augmentation de 17 M\$ des subventions liées aux immobilisations financées par le MEES ;
- Une diminution de 64,8 M\$ des revenus divers et autres, soit :
 - Une diminution nette de 15 M\$ des revenus servant au remboursement de capital des dettes détenues par le Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal ;
 - Une diminution de 53,7 M\$ de la subvention correspondant à la charge de réévaluation du passif au titre des sites contaminés, cette dernière ayant diminué du même montant.

Charges par activité (%)



ANALYSE DES CHARGES – EXERCICE CLOS LE 30 JUIN

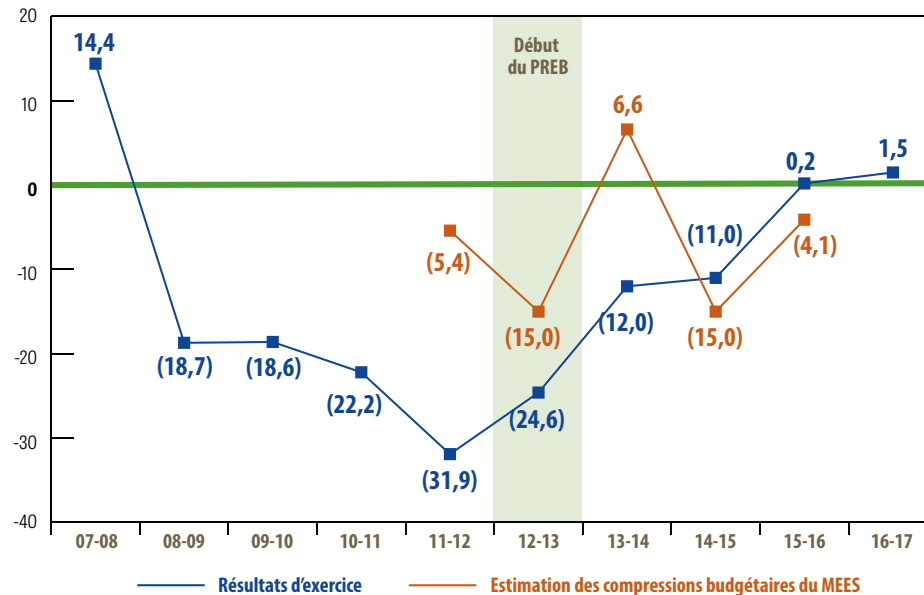
CHARGES PAR ACTIVITÉ	2017	2016	Variation
	\$	\$	\$
Enseignement et formation	571 076 647	529 664 378	41 412 269
Soutien à l'enseignement et à la formation	211 160 752	195 858 195	15 302 557
Services d'appoint	95 342 632	90 657 033	4 685 599
Activités administratives	36 194 632	39 118 224	(2 923 592)
Biens meubles et immeubles	145 193 786	134 291 582	10 902 204
Activités connexes et autres	36 689 519	109 182 301	(72 492 782)
TOTAL DES CHARGES	1 095 657 968	1 098 771 713	(3 113 745)

La variation des charges de 3,1 M\$ pour l'exercice clos le 30 juin 2017 s'explique principalement par :

- Une augmentation de 41,4 M\$ des charges d'enseignement et de formation, soit :
 - Une augmentation de 28,8 M\$ de la masse salariale engendrée par une croissance de la population scolaire et par l'indexation des salaires du personnel enseignant ;
 - Une augmentation de 12,3 M\$ de la provision pour passif éventuel ;
- Une augmentation de 15,3 M\$ des charges de soutien à l'enseignement et à la formation, causée principalement par une augmentation de 9,6 M\$ de la masse salariale engendrée par une croissance de la population scolaire et par l'indexation des salaires du personnel en soutien direct aux élèves ;
- Une diminution de 72,5 M\$ des charges des activités connexes et autres, soit :
 - Une variation à la baisse de la charge de réévaluation du passif au titre des sites contaminés de 53,7 M\$;
 - Une diminution de 7,7 M\$ des charges en lien avec les rétroactivités et les règlements de grief ;
 - Une diminution de 6 M\$ des charges en lien avec la sécurité d'emploi, considérant que la majorité du personnel en disponibilité a été attiré à des postes réguliers.

Évolution des excédents et des déficits de l'exercice

Ce graphique présente l'évolution des excédents et des déficits de l'exercice 2007-2008 jusqu'à l'exercice 2016-2017. Il est à noter qu'au cours de l'exercice 2008-2009, les conventions comptables des commissions scolaires avaient été revues afin de les rendre conformes à celles du gouvernement, en vue de l'intégration des commissions scolaires dans les états financiers du gouvernement sur la base de la méthode de la consolidation ligne par ligne, et ce, à compter de 2009-2010. Il importe aussi de noter que l'évolution des compressions pour le retour à l'équilibre budgétaire de la province, depuis 2011-2012, a imposé à la CSDM des compressions cumulatives d'environ 33 M\$.



Le déficit d'exercice était en croissance entre 2008-2009 et 2011-2012. Les résultats financiers déficitaires de 24,6 M\$ de l'exercice 2012-2013 marquaient la première année de mise en œuvre du PREB. De 2011-2012 à 2014-2015, on a observé une tendance soutenue de réduction du déficit d'exercice. Depuis 2015-2016, la CSDM a atteint les objectifs de son PREB en présentant des excédents d'exercice de 0,2 M\$ en 2015-2016 et de 1,5 M\$ en 2016-2017.

L'exercice 2016-2017 représentait la cinquième et dernière année du PREB. L'atteinte de cet objectif est le résultat d'efforts d'optimisation et de suivi rigoureux des charges de la part de l'ensemble du personnel de la CSDM. Ainsi, les résultats financiers 2016-2017 permettent, pour une deuxième année consécutive, de réduire le déficit accumulé de la CSDM.

Bilan des interventions liées à l'intimidation et à la violence

Sept plaintes liées à l'intimidation et à la violence ont été déposées et traitées au Bureau des directions d'unité.

Aucune de ces plaintes n'a toutefois généré un rapport de la protectrice de l'élève ou nécessité un comité de révision.

Sommaire du rapport annuel de la protectrice de l'élève

La fonction de protecteur de l'élève a été mise en place, le 20 juin 2012. Le protecteur de l'élève est une tierce personne indépendante de la Commission scolaire et de la personne qui a recours à ses services. Le protecteur de l'élève ne représente ni la commission scolaire ni le plaignant afin d'assurer un traitement le plus impartial possible.

Voici un résumé des dossiers traités au cours de l'exercice 2016-2017. La version intégrale est déposée sur le site de la Commission scolaire : csdm.ca.

Au total, 275 dossiers ont été traités au cours de cet exercice à titre de protectrice de l'élève.

Origine des demandes

Parents	247	90 %
Élèves	28	10 %
Total	275	100 %

Demandeurs selon l'ordre d'enseignement

Primaire	181	66 %
Secondaire	68	25 %
Adultes (FGA et FP)	26	9 %
Total	275	100 %

Distribution des plaintes par secteur d'enseignement

	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Jeunes	268	175	249
Adultes	73	55	26

Nature des plaintes par ordre d'enseignement

	Primaire	Secondaire	FGA	FP	ACC	P.-HDAA*	S.-HDAA*	Total
Intimidation	2	1				1		4
Violence	2							2
Suspension injustifiée ou trop longue		2		1				3
Expulsion et/ou délai d'attente	1	2	1	2		1	1	8
Changement ou transfert d'école	12	7				1	2	22
Changement de classe	3	3						6
Envers une direction	6	5		4	1			16
Envers un enseignant ou une enseignante	25	7		6		3		41
Envers le service de garde	1							1
Envers un membre du personnel	5		1			1		7
Demande extraterritoriale	24							24
Élève en libre choix	20					3		23
Transport scolaire	14	2			1	3	3	23
Révision de classement pour 2017-2018	2	4				1		7
Révision d'une décision administrative	1	2		3		1		7
Demande d'une révision de note	2	3	1					6
Frais facturés aux parents ou aux élèves	2	1						3
Sécurité dans l'école, la cour ou le trajet scolaire	10	1				2		13
Situation inacceptable	6	3	1	2				12
Code de vie ou règlement	2	5	1	1		1		10
Admission ou inscription	6	4		1				11
Service EHDA	2	1				10	4	17
Hors compétence	1							1
Autre	4	1	1			1	1	8
TOTAL	153	54	6	20	2	29	11	275

Ce tableau permet d'analyser la nature des plaintes en fonction des ordres d'enseignement parmi les 24 motifs différents de plainte qui ont été relevés.

Il est à noter que la Politique d'admission a été mise en application pour la rentrée scolaire 2016-2017. Le Service de l'organisation scolaire (SOS) et les directions d'école ont appliqué avec beaucoup de rigueur la démarche qui entoure le processus d'inscription et le suivi auprès des élèves inscrits en libre choix. Lors de la réinscription en janvier 2017, la fiche avisait les parents du statut de leur enfant. En mars 2017, le SOS a recensé les élèves à risque d'être déplacés et les parents en ont été avisés par voie de lettre et par un appel de la direction.

Il y a eu dix plaintes de moins sous la rubrique libre choix cette année, car l'information était mieux diffusée. La démarche, quoique difficile pour les parents concernés, a permis d'éviter les surprises à la rentrée 2017-2018 et permettait aux parents de comprendre et d'accepter les déplacements subséquents.

- * P.-HDAA – Primaire – élève handicapé ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage
- * S.-HDAA – Secondaire – élève handicapé ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage